

ADHERENT

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse E-mail*

Adresse – Ville – CP :

Tél. Portable 1

Tél. portable 2

Nom des parents si différent du nom de l'enfant :

Nom de l'école :

* Information Primordiale pour recevoir toute information concernant l'atelier mais aussi accéder à la vidéo en ligne

ATELIER : début des cours la semaine du 8 novembre

Sélectionner l'atelier correspondant à celui de votre enfant

(1 atelier Cambridge ET/OU 1 atelier Pop English ET/OU l'atelier Pop English Intensiv)

Type d'atelier	Jour	Horaire	Groupe	Tarif	Atelier choisi	Somme à régler
Cambridge A partir du ce2	Lundi	12h15 – 13h15	Cambridge starters	225 € / pour 1 créneau 215 € pour toute 2ème inscription (Cambridge + Pop English ou fratrie) + 100 € Frais d'inscription examen Starter + 105 € Frais d'inscription examen Movers		
			Cambridge movers			
	Mardi	12h15 – 13h15	Cambridge movers			
	Mercredi Semaine B	9h – 11h	Intensiv movers Préparation en 1 an			
			11h – 12h		Normal – préparation en 2 ans	
	Jeudi	12h15 – 13h15	Cambridge starters			
			Cambridge movers			
	Vendredi	12h15 – 13h15	Cambridge starters			
Cambridge movers						
Pop English	Lundi	16h30 – 17h25	cp	Examen Cambridge Le 3 juillet 2023 À l'école ST Charles		
			ce2			
	Jeudi	16h30 – 17h25	ce1			
			ce2			
	Vendredi	16h30 – 17h25	cp			
			ce1			
Pop English Intensiv	Mercredi	14h00 – 17h00	6 – 10 ans	600,00 €		
TOTAL A REGLER						€

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le tarif est forfaitaire ; il inclut :

- La prestation des cours
- La prise en charge de l'enfant par notre assurance ALLIANZ (Contrat N°54651001)
- Le matériel pédagogique (fiche d'activités et/ou livre de l'élève -pour les ateliers Cambridge-)
- Pour un suivi à la maison, accès gratuit à nos vidéos étudiées en atelier via notre site www.popenglish.com

En cas d'impossibilité d'assurer les ateliers en présentiel, les ateliers en visio prendront le relai aux mêmes horaires. L'animatrice s'engage à faire parvenir aux parents par mail dans la mesure du possible, sinon par courrier, les documents nécessaires au bon déroulement des séances. De ce fait, l'association ne procédera à AUCUN REMBOURSEMENT des séances assurées en visio.

! COVID-19 !**Mode de règlement**

- 1 chèque de _____ €
- Paiement en _____ fois par chèque. Soit _____ de _____ €
- Règlement en chèques vacances

Vos chèques sont à libeller à l'ordre de Pop English Creations, datés du jour de votre inscription Ils seront mis en banque en date du 31 octobre, 15 janvier et 15 avril).

Au cas où, après la première séance, un enfant ne souhaitait pas poursuivre, l'association s'engage à rembourser les familles des sommes réglées. A l'issue du 2ème atelier, les remboursements ne sont plus acceptés.

S'il advenait qu'un cours ne soit pas assuré par l'animateur de l'association, et qu'il ne soit pas rattrapé, l'association s'engage à le rembourser aux familles.

L'association ne peut accepter que les enfants des familles à jour de leur inscription

L'association se réserve le droit d'exclure tout enfant qui ne respecterait pas la discipline exigée au sein de nos ateliers.

Signature (précédée de la mention lu et approuvé) :

Date